
Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Analyse critique et défis de la criminologie clinique en Belgique francophone: état des lieux et perspectives."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Principato, Giulia

Promoteur(s) : Mathys, Cécile

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/23746>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien 21.03.2025

Giulia Principato : Tout d'abord, merci d'avoir accepté de répondre à cet entretien. Alors, pour commencer, quel est votre parcours professionnel ainsi que vos formations ?

Interviewé : Moi, d'abord, j'ai commencé par un gradué assistante sociale directement en sortant des secondaires. J'avais hésité avec la psycho, mais ce que j'aimais bien en assistante sociale, c'est d'avoir accès aux stages très rapidement. On a quand même trois stages. Et puis après, j'étais toujours dans l'année passerelle pour faire la crimino plus deux ans de master. Je ne sais pas si je dois expliquer les stages ou quoi ?

Giulia Principato : Non, pas particulièrement. Alors, quelles ont été les principales étapes de votre formation ?

Interviewé : Les principales étapes par rapport à la crimino ?

Giulia principato : Non, surtout l'ensemble.

Interviewé : Déjà, je tiens encore à le préciser, assistante sociale, ça m'a permis d'aller directement dans une pratique. Maintenant, j'ai assez ciblé ce que je voulais parce que c'est vrai qu'on peut vite aller vers les CPAS, des trucs un peu plus habituels. Alors que moi, il y avait des orientations qui me plaisaient d'emblée. Donc j'avais déjà à peu près défini vraiment les stages où je voulais aller.

D'ailleurs, en première, j'avais été en psychiatrie. En deuxième, j'avais eu la chance d'aller dans un SAPV de la police. Donc ça, j'étais super contente aussi.

Et en dernière année, c'était plutôt un stage lié à la toxicomanie. Et finalement, j'ai toujours eu un intérêt pour ce domaine de criminologie. Et ce qui a été un tournant pour moi, c'est du coup de nouveau ce stage en criminologie.

Parce qu'à cette époque-là, il y avait un stage obligatoire où j'ai eu la chance d'aller à la prison de Verviers. Et du coup, il y a un moment où je me suis dit, c'est ça que je veux faire. J'aimerais ce domaine-là.

En fait, je suivais la direction et il y a un directeur qui m'avait proposé de formuler un avis. Je ne sais plus si c'était des permissions de sortie, voire une surveillance électronique ou conditionnelle. J'avais lu le rapport de la personne.

Et quand j'ai lu ça, c'était aussi le jugement. J'avais dit, non, pas possible, cette personne ne peut pas sortir. Je me suis dit, pas OK avec ça.

Et en fait, le directeur m'a appelé la personne dans son bureau. Et là, j'ai vu un tout autre personnage. Et c'est là, en fait, que j'ai compris la grosse différence entre les écrits, ce qu'on peut en dire, mais aussi le moment des faits.

Et finalement, toute l'évolution derrière, parce que c'est une personne qui avait évolué, qui avait réfléchi, qui avait un projet de réinsertion construit. Et je pense que le directeur a fait exprès de me mettre un peu en défi pour essayer de me montrer qu'entre ce qu'on peut lire à travers un jugement et X années plus tard, il faut aussi pouvoir s'en distancier et se dire qu'il y a des projets de réinsertion possibles. Et de là, j'ai vraiment eu un attrait particulier pour ce secteur-là.

Donc, quand j'ai arrêté, enfin, quand j'ai eu fini la crimino, j'ai envoyé des candidatures spontanées pour les services d'aide aux justiciables. Et directement, j'ai débuté.

Formations

Mentions utiles

Professo

Giulia Principato : Vous avez eu de la chance.

Interviewé : C'était un coup de chance, c'est vrai. Oui, c'est pas si simple en temps normal.

Giulia Principato : C'est vraiment compliqué.

Interviewé : Tout à fait. On nous l'a dit de plus en plus. Ça nous fait peur, d'ailleurs. Mais franchement, je le dis à certains étudiants que je rencontre, les candidatures spontanées, il ne faut pas les négliger. Vraiment. Parce que moi, je suis tombée au moment où ils cherchaient un remplacement mi-temps.

Et de fil en aiguille, quand on est dedans, on finit par obtenir quelque chose. Mais c'est vrai que c'est difficile. Et je trouve que moi, les cours théoriques, si, c'est intéressant et tout.

Mais c'est vraiment dans la pratique qu'on se forme le mieux.

Giulia Principato : Et malheureusement, maintenant, on n'a plus de stage. Donc, on n'a plus aucune pratique, si ce n'est que les quelques cours qui donnent un petit peu de pratique.

Interviewé : Un peu de méthodo.

Giulia Principato : C'est ça. Maintenant, on n'a plus cette réalité, entre guillemets, de terrain. Dans quelle mesure pensez-vous que votre formation initiale répond-elle aux exigences de votre emploi actuel ?

Interviewé : Pour moi, c'est des bons compléments, le graduat et le master parce que le graduat, c'est plus formé à des techniques d'entretien.

Donc, le face-à-face, savoir se positionner face à l'autre. En AS, on est tout le temps là-dedans. D'ailleurs, on a des jeux de rôle, des mises en scène.

Donc, là, ça m'a aidée par rapport à la personne qu'on a en face. Par contre, justement, la dimension théorique de la crimino, là, ça aide à fond dans le domaine parce que j'ai le droit pénal, la procédure pénale.

Et on est tout le temps dedans, dans le quotidien. Et puis, même au niveau de notre public, au niveau de l'équipe, on essaie parfois de poser un peu la personnalité qu'on a en face de soi. Et donc, on est encouragé un petit peu à voir un peu c'est quoi les éléments qu'on peut cibler.

Et dans quel profil, finalement, on est. Et ça, je me souviens, les cours de psychopathologie criminelle, on les utilise tout le temps aussi, finalement. À force d'eux, on ne va pas puiser dans les cours.

Mais je sais qu'au début, j'avais les cours avec moi quand j'ai commencé aussi. J'allais souvent dedans. Et puis maintenant, c'est de l'acquis.

C'est vrai que les deux orientations sont un super complément.

Giulia Principato : C'est vrai que je regrette un petit peu, je pense, de ne pas être passée par le bachelier en supérieur en assistance sociale parce que du coup, nous, le bachelier à l'UNIF, il n'est pas professionnalisant.

Et on n'a pas de pratique, on n'a rien du tout. C'est encore purement que de la théorie. Du coup, je me dis, est-ce que ce n'était pas mieux de passer par ce côté pratique ?

Interviewé : C'est psycho, alors que vous avez fait ?

Mentions
inutiles

Adequate
réalité
de
Terrain

Mentions
inutiles

Giulia Principato : Oui, j'ai fait un bachelier en psycho et puis j'ai été vers la crimino. Mais voilà, ça m'a beaucoup aidée, par contre, les cours de psycho. Mais il n'y avait pas ce côté pratique, je pense.

Interviewé : Et ça, à ce niveau-là, j'ai des collègues psy. Elles m'ont toujours dit, c'est sur le terrain qu'on apprend vraiment parce que les cours sont trop théoriques. Alors, le face-à-face, finalement, c'est un peu pauvre à ce niveau-là.

Giulia Principato : Oui, c'est ça. Et c'est vraiment très compliqué puisque du coup, du jour au lendemain, on est un petit peu lâchés.

Interviewé : Oui, oui, tout à fait.

Giulia Principato : Alors, de quelle manière votre formation initiale ainsi que vos expériences vous ont-elles préparées au défi actuel de la criminologie clinique ?

Interviewé : De nouveau, c'est vraiment ce qui est lié à les procédures parce que ça, on a beaucoup de questions là-dessus. Par contre, comme j'ai repris le poste d'une psychologue au niveau du service d'aide aux victimes, j'ai eu énormément de difficultés parce que ça, c'est plus le secteur qui me renvoyait, en gros, que ce n'était pas ma place. De nouveau, c'est embêtant.

Le criminologue, il doit oser un peu s'exprimer dans tout ça. Et là, alors, je dirais que c'est plutôt ma pratique au jour le jour qui m'a permis de me construire actuellement parce que là, je trouve que si, c'est tout à fait légitime. Je trouve qu'entre quelqu'un qui a le diplôme de psychologue et qui vient de sortir, ou alors l'expérience que j'ai acquise en sachant que je ne suis pas psychologue, mais j'ai toute la légitimité parce que c'est des situations qu'on rencontre au quotidien.

On voit bien qu'au niveau des symptômes par rapport aux personnes, on a quand même des repères. C'est quoi un état de stress post-traumatique, etc. Et donc, finalement, c'est petit à petit, à la rencontre des victimes, à la rencontre des personnes qu'on voit, ou même alors au niveau des auteurs, que ça se construit et ça évolue petit à petit.

Donc oui, il faut vraiment pratiquer. Et au début, c'est difficile. Au début, il faut quand même pouvoir lire beaucoup, essayer de creuser peut-être des choses plus ciblées qu'on n'a peut-être pas dans nos cours théoriques.

Mais à force de, on se sent plus à l'aise avec les personnes. Et finalement, j'avais une collègue psychologue qui me disait que quand on rencontre quelqu'un, je ne sais plus les pourcentages, mais elle était à 80 ou 90 %, c'est juste une rencontre entre deux êtres humains. Donc à un moment donné, l'accroche, elle débute avec ça.

S'il y a un malaise, qu'on soit psychologue, criminologue, peu importe, le truc ne va pas prendre. Alors le reste, les 10 ou 15 ou 20 % restants, c'est des techniques. Alors moi, je pense que la formation de base est essentielle pour poser les grands piliers de tout ce qu'on va rencontrer dans la pratique.

Par contre, si on veut des techniques plus spécifiques pour accompagner les personnes après, pour moi, il faut des formations complémentaires ciblées. Et ça, c'est accessible, qu'on soit psy, criminologue.

Giulia Principato : Comme un peu le certificat de victimologie.

Interviewé : Oui, tout à fait. Je l'ai suivi aussi, et c'est des choses qui viennent aider en plus. Alors peut-être, j'ose me permettre, moi, quand je suis sortie des études de criminel, honnêtement, les cours de victime n'étaient pas très développés à ce moment-là.

Adequation
nécessité
de l'exam

Adequation
nécessité
de l'examen

Reconn
c'imp
cl.

Ce n'était pas la même personne que les cours actuels. Et ça a été très pauvre pour moi. Donc ça a été difficile aussi quand j'ai dû assurer la prise en charge des victimes.

Mais du coup, le certificat est tombé au bon moment parce qu'on a beaucoup plus développé des choses en lien avec ça. Et voilà, ça a eu tout son sens.

Giulia Principato : Pourriez-vous me dire, selon vous, qu'est-ce que la criminologie clinique ?

Interviewé : Pour moi, la criminologie clinique, c'est quand on arrive à aller vraiment dans cette pratique avec l'autre, avec une personne.

On n'est pas dans quelque chose lié à la recherche lié à des statistiques, lié à de la théorie pure. C'est quand on se permet d'aller sur le terrain à la rencontre, justement, des usagers et de pouvoir cibler comment est-ce qu'on peut aider ou prendre en charge les personnes.

Giulia Principato : C'est vraiment le rapport humain à humain, personne à personne.

Interviewé : Oui, c'est ça, tout à fait. Et pouvoir écouter, cerner une demande, aussi poser une certaine analyse ou un regard sur la personne pour savoir un peu qui elle est. Et ensuite, proposer un accompagnement adapté.

Giulia Principato : De quelle manière la criminologie clinique se distingue-t-elle des autres branches de la criminologie et autres disciplines ?

Interviewé : Ça, c'est une question plus difficile. Oui, ce qu'il y a, c'est que je distingue tellement la criminologie. En fait, on a aussi l'image du criminologue qui est un peu dans son bureau, encore une fois, à analyser purement des données.

Alors du coup, il y a énormément de places de criminologues qui sont dans ce registre-là. Tandis que quand on va dans la criminologie clinique, encore une fois, c'est tout l'aspect lié au terrain qui, pour moi, fait cette distinction. Je pense aussi que dans les autres branches de la criminologie, on a peut-être accès... C'est un diplôme qui permet d'avoir accès à... Comment dire ? Certains... Je vais mettre statut, mais c'est pas ça.

On peut devenir chef de service, on peut avoir accès à...

Giulia Principato : Il y a une grande diversité de la profession, entre guillemets, parce que je pense que c'est ça que vous voulez dire. C'est un peu une discipline tout terrain. Et donc, du coup, on peut travailler dans des banques, ça dépend un petit peu de la spécialité vers laquelle on se tourne, etc.

Et donc, c'est vrai que...

Interviewé : Mais oui, c'est ça. En fait, je pense, par exemple, au niveau de notre organisme qui fournit les subsides, il y a énormément de criminologues qui sont là aussi. Mais alors, du coup, moi, je suis au niveau terrain, eux sont plus haut.

Alors, de nouveau, c'est cet écart entre qu'est-ce qui se passe sur la pratique et le regard du criminologue, parfois plus haut, va tenter d'établir une liste de critères pour pouvoir cibler est-ce que c'est bien une population dont on peut s'occuper ou pas. Donc, on est vraiment étiré entre ce face-à-face et voir la situation de plus haut pour tenter d'avoir des lignes de conduite, des approches, des théories, des études.

Giulia principato : C'est vraiment cet aspect recherche. Et pour vous, c'est plus un aspect terrain, clinique, le rapport avec la personne. Tandis que plus haut, c'est plus... Il y a une distance qui se fait et il n'y a pas ce rapport à l'autre.

Def
Crim
ce

Recomm
Crim
ce

Corod
Crim
ce

Interviewé : Et je ne sais pas, je n'ai jamais eu connaissance d'un peu de les statistiques en lien avec les criminels et où ils se retrouvent.

Mais j'ai l'impression qu'il y a peu, enfin, sur le terrain, mais beaucoup plus dans des administrations. Alors, avoir des postes en recul avec quelque chose.

Giulia Principato : Oui, c'est vrai. Quelle est votre opinion sur la place de la criminologie clinique en Belgique francophone, tant d'un point de vue institutionnel et de l'opinion publique ?

Interviewé : Pas assez (rires) Ca, c'est vraiment un petit combat tout le temps. Et c'est très embêtant parce que, déjà, au niveau de l'opinion publique, à chaque fois, c'est faux.

Quand on dit qu'on a fait la crimino, ah, tu enquêtes, tu vas sur le terrain, tu vas sur la scène de crime. C'est ce qu'ils voient systématiquement. Je crois qu'ils visualisent une scène des experts.

Il y a les criminologues qui sont là. Alors que non, pas du tout. Maintenant, au niveau des autres professionnels, c'est le combat pour montrer qu'on a la légitimité.

Mais je pense qu'il y a de plus en plus de grosses structures qui encouragent cette place du criminologue. Et je pense que ça doit continuer. Il me semble qu'au Canada ou de ce côté-là, on a des places qui sont tout autres encore et beaucoup plus valorisées par rapport à ici.

Parce que moi, je le vois bien dans mon réseau, je vais plus vite être confrontée à une psychologue qui, elle, a ce statut légitime parce qu'elle a fait la psycho, que criminologue, on a tout à prouver. Alors qu'on a quand même des formations où on a su cibler. Je veux dire, le psychologue peut se retrouver dans la petite enfance, le handicap, les personnes âgées.

On peut brasser très large la crimino et quand même cibler à ce qui est lié à l'infraction pénale au sens large, tout ce qui touche autour. Alors oui, on a des trucs liés à la criminalité économique et financière, il y a des domaines aussi, mais on reste en lien avec cette procédure. Et du coup, je trouve qu'il faut pouvoir continuer d'encourager la mise en place des criminologues dans toute une série de secteurs, au même titre que les psychologues. *Prte d'omélionor*

Mais alors, je tiens à dire, ce serait pour l'employeur ou pour l'organisme qui subsidie, etc., d'encourager les formations spécifiques pour avoir les outils adéquats face au public.

Giulia Principato : C'est vrai qu'ici, votre employeur est très très ouvert et du coup, vu qu'il est à cheval un peu entre les deux, il a fait la psycho et il donne cours en crimino, etc. C'est vrai que quand on parle avec lui, il a vraiment une réelle ouverture d'esprit, je trouve, et vraiment un rapport et un regard sur les criminologues et les psychologues qui est juste incroyable parce qu'il prend en compte tout et c'est pas parce qu'on pourrait se dire qu'il a fait psycho donc du coup, il ne veut que des psychologues. Au final, quand on parle avec lui, pas du tout. Donc non, c'est vraiment chouette et je trouve que ça aide aussi à la mise en place d'un service et d'inclure tout le monde.

Interviewé : J'avoue que mon chef de service me permet d'avoir cette confiance en moi parce qu'il a tellement défendu cette place qu'on peut avoir qu'à un moment donné, j'ai un peu lâché prise en me disant que c'est vrai, je devrais essayer de me faire un peu plus confiance mais il a initié tout ça et encore maintenant, il n'y a pas si longtemps on était en réunion, il redéfendait fermement le positionnement des criminologues et c'est vrai que moi, je le vois bien dans les prises en charge ici on ne doit pas mettre du psy à toutes les sauces.

Au final, de nouveau, on se retrouve avec des êtres humains alors certes, il y en a qui vont développer des symptômes assez spécifiques où là, on manque de technique par contre, pouvoir être en relation et en conversation des explications à la personne de ce qu'elle traverse et en accompagnement, je trouve qu'on est tout à fait légitime à le faire.

*Reconn
Crim
ce*

*Mytificio
du
psychologues
colac
clim
ce*

*Mytificio
du
psychologues*

Giulia Principato : Comment la place accordée à la criminologie clinique affecte-t-elle votre travail au quotidien ?

Interviewé : De nouveau, c'est lié à ce combat pour moi. Autant dans l'équipe, on est là et on est bien considéré et ça c'est bien je dirais plus que quand on sort un peu vers l'extérieur, le réseau on doit toujours, en permanence montrer qu'on est là et que finalement ce qu'on fait, ça a du sens je dirais aussi que les personnes qu'on reçoit pas au niveau des auteurs parce que moi je travaille aussi avec les auteurs à Lantin mais au niveau des victimes ils viennent souvent me dire, je vais voir la psychologue alors au début je me présente toujours comme la criminologue je précise que j'ai un certificat en victimologie parce que ça rassure c'est même à leur niveau, ils ont l'étiquette de celles qui travaillent avec les cadavres mais quand finalement même après des mois de suivi, elles sont à dire c'est la psychologue, moi je relève pas s'ils m'identifient comme ça, c'est ok pour moi mais au départ, c'est toujours comme ça que je me présente que je signe des attestations.

Giulia Principato : Là on en revient du coup au problème de l'opinion publique au final, elle est pas super bonne et ils sont pas vraiment en accord avec ce qui est réellement et même certains criminologues, c'est dur de se dire ok je suis criminologue, je me définis en tant que criminologue je le vois bien dans mon TFE, quand je demande aux criminologues ce qu'est la criminologie et plus particulièrement la criminologie clinique ils sont là et ils savent pas ils savent pas du tout parce que il n'y a rien qui est défini, du coup je pense que c'est vraiment un enjeu de pouvoir définir vraiment concrètement ce que c'est.

Interviewé : Mais je pense que ce serait bien qu'à un moment donné, quelqu'un puisse porter ça un peu comme il y a un ordre des médecins

Giulia Principato : Comme au Canada, l'ordre des criminologues

Interviewé : Oui voilà. Comme ça on serait beaucoup plus soutenus, peut-être défendus peut-être davantage légitimes donc peut-être que c'est quelque chose à un moment donné plus haut qui devrait être discuté et envisagé moi en tout cas je trouverais la démarche intéressante/et alors peut-être pour revenir à ce combat tout le temps dernièrement moi j'ai beaucoup de mal avec des grandes institutions comme les mutuelles parce que nous on fournit pas des rapports sur les personnes qu'on voit mais des attestations je signe que je suis criminologue les médecins des mutuelles renvoient, c'est pas un suivi et ça me frustre parce que si ça en est un ça fait des années qu'on est dans le secteur, on est agréé pour ce qu'on fait on prend en charge les victimes et le problème c'est que les médecins vont renvoyer ça aux personnes qui viennent me voir et du coup je pense qu'elles paniquent aussi en se disant je suis pas au bon endroit ou avec la bonne personne donc de nouveau moi j'ai le travail de rassurer par rapport à ça mais c'est embêtant qu'une psychologue on va jamais remettre en question son titre alors que très clairement elle peut ne pas fournir l'accompagnement adéquat. //

Giulia Principato : Et puis il y a le problème des remboursements aussi en tant que criminologue il n'y a pas de remboursement alors que les psychologues bien et le problème c'est que les criminologues travaillent quand même avec une population qui n'est pas non plus la plus favorisée et donc ceux qui n'ont pas ou qui n'ont pas les revenus nécessaires pour avoir le suivi on les laisse un peu tomber parce qu'il n'y a pas la possibilité de suivi donc ça je trouve ça vraiment dommage et au final ça relève de beaucoup plus haut et pour changer ça, ça va prendre.

Interviewé : Des années je pense mais même au niveau de plus haut à quelque part parce que nous c'est la fédération qui vient et ils engagent des criminologues par contre on a des collaborations, des partenariats avec d'autres services notamment sur la commune ici et bien quand un autre service a une inspection par la région Wallonne ça a été non autorisé que ce soit des criminologues donc finalement on a su trouver un arrangement parce que de nouveau j'ai fait des formations continues dans mon secteur donc j'ai prouvé que j'ai eu des formations continues donc ils ont accepté mais de nouveau ça a buté sur le fait que ce ne sont pas des psychologues ce sont des criminologues et là on se retrouve avec région Wallonne mais fédération qui engage donc à un moment donné je pense qu'effectivement c'est une

CS9
du
manque
de
reconn.

Piste d'
amélioration

CS9
manque
de
reconn

Manque
de
reconn.
clim
ce.

discussion qui doit émaner de plus haut pour dire qu'est-ce qu'on donne à cette place du criminologue je crois que ça va devenir inévitable parce qu'il y a quand même beaucoup de personnes qui se dirigent dans ce secteur et ce serait important.

Giulia Principato : De libérer de la place

Interviewé : Oui c'est ça

Giulia Principato : Comment le cadre légal actuel rend-il votre travail en criminologie clinique plus facile ou plus difficile ? vous venez du coup un peu d'y répondre

Interviewé : Oui c'est vrai (rires) parce que de nouveau nous le cadre légal ça dépend un peu des grands organismes qui sont tout au-dessus c'est vrai que la fédération n'est pas mon employeur direct mais il pose le cadre de notre intervention qui renvoie vers les institutions et heureusement qu'il y a ça parce qu'on sait qu'on a des procédures à respecter mais c'est très compliqué parce que ça revient parfois en conflit avec ce qu'on voit sur le terrain et ça c'est un problème qui est aussi je pense rencontré par tout professionnel travailleurs sociaux en général c'est de confronter ces personnes qu'on voit on doit toujours les faire rentrer dans des cases parce que plus haut il y a des conditions, l'aide est sous conditions finalement tout le temps et de plus en plus j'ai envie de dire mais parfois dans les réalités qu'on rencontre on veut juste être aidant du coup on a parfois des réflexions en interne pour voir par rapport à la demande de la personne comment on arrive à le mettre dans ces cases qui nous mettent un peu sous contrainte mais heureusement que c'est là parce que ça nous protège aussi face à tout type de demande rien à voir, si on avait aucun cadre évidemment on se perdrait là-dedans donc il faut pouvoir trouver un équilibre entre les deux et vraiment être à la fois dans cette demande d'un côté et qu'est-ce que finalement la structure, les lois proposent et d'ailleurs au niveau de la fédération à l'Un^{iversité} Bruxelles il y a maintenant, c'est assez récent un nouveau code, je ne reviens plus sur le nom précis mais qui du coup c'est comme une loi en fait vraiment au même titre que le code pénal le code, civil c'est un code pour nos interventions au niveau de tout ce qui est maison de justice tout ce qui est les services d'aide aux justiciables donc c'est intéressant parce que ça fait, je ne sais plus si c'était en novembre ou quoi qu'on nous l'a présenté ça fait longtemps qu'ils sont en construction dessus et ils se sont rendus compte que c'est pour amener de la légitimité aussi dans notre travail donc je trouve qu'on se sent reconnu aussi là-dedans maintenant ce n'est pas que pour les criminologues c'est pour tout travailleur du secteur.

Giulia Principato : il est déjà sorti ce code-là ?

Interviewé : oui je pense, il faudrait que si je reviens dessus tantôt je vous donnerai

Giulia Principato : ah je veux bien parce que du coup ça peut être intéressant pour mon TFE parce que j'ai essayé un peu de chercher des bases légales c'est vrai que votre collègue m'a donné un décret de 2018 je crois ou 2019 où il stipulait que les criminologues étaient légitimes au même titre que les psychologues je ne sais plus très bien le nom du décret mais il était mis criminologue dessus et c'est vrai que j'ai pu chercher par rapport à ça mais sinon.

Interviewé : pas grand-chose, ce code il est récent vraiment parce qu'il est présenté maintenant aux acteurs de terrain et ça donne des balises sur notre intervention par rapport aux usagers je peux le retrouver tantôt

Giulia Principato : Je veux bien merci quelle approche clinique mettez-vous en œuvre pour l'évaluation et le suivi de personnes ?

Interviewé : là on est dans le concret des entretiens l'importance justement via au cadre de d'abord se présenter pour être simplement dans le début d'une relation et d'une mise en confiance et puis ensuite cibler pourquoi on est là dans quel cadre on intervient c'est quoi l'émission comme ça elle voit directement si on est ok ou pas ok et si elle est en accord avec ça et sinon dans la pratique tout le temps je différencie les auteurs j'ai pas spécialement envie d'en parler je préfère alors côté victime, j'utilise

Recomm
uim
cl

Approche

beaucoup la normalisation des symptômes dans un état de stress post-traumatique ou stress aigu il y a toujours des petites choses qui viennent c'est pouvoir expliquer pourquoi après un événement traumatisant la difficulté à se concentrer les cauchemars, les flashes, des pensées envahissantes plus on a des mots tôt assez plus la personne va se dire ah oui c'est ok, je comprends pourquoi ça arrive Il y a un truc qui va se désamorcer plus vite que si on laisse une personne sans rien avec une installation des symptômes ça mène vers des prises en charge plus spécifiques parce qu'elle n'a pas su à la base de quoi il s'agissait on est beaucoup là-dedans dans des explications qu'on donne plus les explications liées à la procédure qu'est-ce qui se passe après un dépôt de plainte ou si elle n'a pas déposé plainte c'est les enjeux si elle décide de le faire c'est aussi dans le quotidien des petits outils pour travailler la confiance en soi l'estime de soi ça m'arrive de faire un peu d'entretien de relaxation pour que la personne se réapaise, c'est des petits outils comme ça que parfois on manque un peu parce que c'est ça qui va rassurer la personne mais de pouvoir vraiment normaliser ce qu'elle est en train de vivre.

Et aussi on est fort dans la responsabilisation de la personne on ne veut pas prendre par la main et faire à la place mais on lui donne les pistes et elle fait après ce qu'elle veut avec et travailler autour d'un projet.

Giulia Principato : ça peut aussi fonctionner avec les auteurs j'ai fait un stage d'observation j'ai eu la chance d'être en entretien avec les auteurs et c'est vrai qu'au final on peut appliquer tout ceci avec eux et ça leur redonne confiance et la main mise un peu sur la situation je me suis rendue compte que pour comprendre une victime correctement il faut aussi travailler avec son auteur et avoir le regard de l'auteur.

Interviewé : Je suis totalement d'accord dans notre formation on a l'auteur, la victime il y a la société et l'infraction on est en permanence à jongler dans tout ça je ne suis pas celle qui va encourager d'être que d'un côté ou de l'autre c'est une chance de notre employeur qui permet de ... quand je suis avec les auteurs quand je vois qu'il y a une porte ouverte je mets un peu de la dimension victime c'est juste un braquage je n'ai rien fait il y a peut-être une caissière qui n'arrive plus à dormir ça l'a complètement traumatisé alors on voit qu'il y a une réflexion qui évolue au même titre les victimes, quand elles viennent ici ça dépend, l'auteur connu ou pas pour les auteurs inconnus ça va être le loup qui guette sa proie derrière un arbre qui peut surgir à tout moment alors j'essaie d'insuffler derrière la dimension auteur il y a aussi un être humain avec des difficultés celui qui est venu chez vous il a juste vu le bien ça permet de rassurer ou de donner la dimension.

Giulia Principato : Dans le cadre du cours de pratique psychosociale du criminologue on a eu un ancien détenu qui nous expliquait qu'il ne voyait pas la personne quand il avait volé pour lui il n'y avait pas de victime c'était un bien, il a voulu le prendre c'était purement matériel il disait qu'il n'avait pas conscience qu'il y avait quelqu'un derrière je trouve ça super intéressant et super riche les deux dimensions c'est complémentaire.

Interviewé : je pense qu'avec les auteurs c'est un gros travail de conscientisation quand on y arrive parce qu'en plus de cette dimension victime, quelqu'un derrière qui a eu des difficultés par après quand ils viennent en détention eux-mêmes se disent victimes de tout c'est la faute du juge ils sont victimes du système de la police on est là aussi pour remettre une responsabilité parce qu'à un moment donné rien que dans les modalités d'exécution de la peine ils sont admissibles au PS ils croient que c'est des dûs c'est des possibilités la loi belge permet d'eux mais à un moment donné on doit pouvoir les mettre face à leurs responsabilités on le fait très prudemment pour éviter trop de tensions on tempère le plus possible avec ceux avec qui on renvoie pas mal de choses on conscientise le plus possible.

Giulia Principato : Quelles sont les principales pratiques d'intervention utilisées dans le cadre de la criminologie clinique ?

Interviewé : Les pratiques d'intervention par exemple ?

Giulia Principato : Je crois que vous y avez un peu répondu tout ce qui est peut-être l'écoute.

Interviewé : ça rejoint un peu ma précédente réponse énormément l'écoute active / énormément l'empathie / aussi pouvoir faire preuve de patience / ça c'est énorme avec les auteurs d'ailleurs l'année passée j'avais eu de nouveau une formation plus spécifique auteurs et rien qu'en violence conjugale on nous apprend que ça prend tellement du temps avant qu'ils verbalisent ils arrivent à conscientiser un peu plus ce qu'ils ont fait donc il faut beaucoup de patience / au même titre qu'avec les victimes parce qu'on fait des petites avancées parfois tout à coup une énorme avancée et puis une régression pouvoir avoir un rôle rassurant expliquer qu'on n'est pas là pour juger parce que ce qu'elles vont parfois dire elles culpabilisent vraiment les victimes de viol s'en veulent elles se disent que c'est elles qui pouvoir aussi nommer l'infraction expliquer c'est quoi cette infraction et la remettre dans un cadre ça permet de se positionner de retirer cette part de culpabilité qu'elles peuvent avoir, agir dans la bienveillance et expliquer qu'on avance au rythme de la personne pas vouloir être pressée en nombre de séances au même titre que si elles veulent venir quelques fois au début on est ok avec ça c'est toute la mise en confiance qui est importante.

Giulia Principato : À votre avis, quelles sont les méthodologies qui devraient être introduites ou repensées en criminologie clinique ?

Interviewé : J'ai du mal à dire ce que vous voyez pour l'instant parce que je crois que le cours a pas mal évolué maintenant, pour moi mais là de nouveau, je pense que ça rejoint d'autres disciplines, c'est dans du concret je pense qu'au niveau théorique finalement on brasse pas mal et franchement, monsieur Masset je pense qu'il est toujours là.

Giulia Principato : Oui mais nous on l'a plus, on l'a pas en crimino.

Interviewé : D'accord, parce que moi j'ai beaucoup apprécié même si c'est lourd, mais les cours de procédure.

Giulia Principato : On avait madame Franssen en master 1, avec cours de procédure pénale et de principe de droit pénal.

Interviewé : D'accord, mais tout ça, super utile mais / il faudrait insuffler un peu plus de choses qui deviennent dans du concret peut-être que justement, moi j'ai suivi l'assistante sociale, je ne manque pas de ça mais peut-être pour ceux qui finalement viennent déjà de droit ou de sciences po avant peut-être d'avoir justement accès à des techniques un peu plus spécifiques / et je pense que notamment les cours, monsieur Garcet l'avait proposé, de rencontrer des professionnels qui viennent témoigner un peu / moi c'est des choses qui aident parce qu'on se rend plus compte en fait c'est des cours qui permettraient de rapprocher l'immense théorie et le terrain à la pratique //

Giulia principato : franchement ce serait vraiment bénéfique parce qu'on ne se rend pas toujours compte de la réalité de terrain.

Interviewé : et parfois des trucs très concrets comment on ouvre un entretien si on n'a jamais eu avant // quand on sort à 23 ou 24 ans on se retrouve face à une personne, par quoi on commence comment se présenter, comment recueillir les informations je pense que parfois des choses très dans la base, ça manque dans ces dimensions plus théoriques.

Giulia Principato : Quelles caractéristiques différencient les méthodes d'intervention dans le domaine de la criminologie clinique ?

Interviewé : Les caractéristiques ?

Giulia Principato : Ce qui est propre à la criminologie clinique qu'on ne retrouve pas spécialement dans d'autres dans d'autres disciplines.

Interviewé : Ce qu'il y a c'est que de nouveau on est ciblé autour de cette infraction et ça c'est vraiment toute la spécificité de la crimino c'est qu'on démarre d'une infraction/et je pense qu'on devrait peut-être davantage aussi pour rejoindre la précédente question détailler les types finalement d'infraction Est-ce qu'on est contre les biens / Contre les personnes ? Si on est contre les personnes il y a aussi c'est quoi la violence conjugale ? C'est quoi le viol ? C'est quoi le harcèlement ? Peut-être qu'à ce niveau-là il y a encore du travail à faire dans ce qu'on donne comme cours pour davantage ramener du concret dans ce cours théorique parce que les approches sont très différentes.

Coloc
dim
ce
Piste d'
amélioration

Une personne qui est confrontée à un conflit de voisinage franchement je n'ai pas à avoir la même approche qu'une personne qui me dit j'ai vécu un viol donc peut-être d'avoir un peu plus de spécificité en fonction du type d'infraction mais c'est ça qui est riche dans la crimino c'est que nous on s'intéresse vraiment à ces dimensions-là que quand on fait de la psycho, alors j'imagine que les branches à un moment donné se précisent mais on reste avec enfants, adultes des troubles particuliers, les personnes âgées tandis que là on sait pourquoi on est là on est motivée un peu par cette approche liée au respect des lois quelque part

Giulia Principato : Je trouve que la psycho est beaucoup plus abstraite beaucoup plus parce que ça brasse tout et rien en même temps ça correspond beaucoup plus à des cases on essaie de mettre tout le monde dans des cases dans des compartiments je trouve que la crimino ça permet d'enlever tout ça

Interviewé : C'est comme si on venait dans un domaine bien précis dedans il y a beaucoup à voir et beaucoup à cibler mais n'empêche que ça me semble moins large que la psycho par exemple

Giulia Principato : Dans quel contexte êtes-vous amenée à travailler avec d'autres professionnels ?

Interviewé : On est beaucoup dans le travail en réseau parce qu'on doit pouvoir, ça c'est super important cibler aussi les limites quand on est un intervenant/ni ne faut pas vouloir parce qu'on reçoit une personne, pouvoir tout solutionner on doit être capable aussi de dire ce qu'on ne fait pas avec elle et dans ce cadre-là on renvoie vers le réseau ce qui est liée à l'emploi /si elle n'a pas d'emploi, on va renvoyer vers des centres de formation d'autres professionnels qui vont cibler certaines dimensions, je pense que c'est en établissant les limites qu'on peut réorienter autour de certaines problématiques on rencontre tout le temps le réseau, rien que la thématique des violences conjugales, plusieurs services se réunissent on a des réunions et on échange sur la thématique.

Travail
peu

Giulia Principato : Dans quelle mesure le travail interdisciplinaire est-il nécessaire à la prise en charge de l'individu ?

Interviewé : C'est tout le temps/parce que la vision de l'un ne va pas être celle de l'autre et je trouve que c'est ça qui fait la richesse/ aussi la seule chose c'est un peu ce côté auteur-victime que je pense elle est un peu trop morcelée parce qu'elle va raconter une fois à la police raconter une fois à l'assistante sociale de la police et ce qui me rend dingue c'est aussi reraconter auprès des mutuelles à un moment donné, ça c'est embêtant je trouve qu'à ce niveau-là on devrait pouvoir réussir à faire en sorte qu'elle n'aille pas à déposer autant de fois parce qu'à chaque fois ça ravive un souvenir compliqué.

Bien sûr
du travail
peu

Giulia Principato : Et elle redevient victime comme les doubles victimisations.

Défis du
travail peu

Interviewé : Victimisations secondaires il y a un peu cet aspect-là mais j'ai l'impression que je me suis éloignée de votre question (rires).

Giulia Principato : Non pas du tout, je vous assure (rires) Quel défi pouvez-vous rencontrer lors d'interventions pluridisciplinaires ?

Interviewé : Là-dessus je n'en ai pas des masses/parce qu'une fois par mois on a notre réunion d'équipe et on se connaît bien je ne trouve pas qu'on aille à batailler on est respectueux des échanges et c'est super bien d'avoir les points de vue des uns et des autres parce qu'à un moment donné on ne se crispe

|| ||
Pour les
réunions
à ce
déjà?

pas et on sait qu'on peut évoluer vers autre chose maintenant ça va être si on a avec d'autres structures d'arriver à défendre le point de vue mais globalement ça se fait toujours de façon assez respectueuse en établissant simplement une communication je trouve qu'il n'y a pas de tension particulière à partir du moment où ça se fait dans un échange respectueux.

Giulia Principato : C'est mieux dans ce sens (rires)

Interviewé : voilà c'est ça , c'est ça.

Giulia Principato : Que pensez-vous des moyens et des ressources qui sont mis à disposition vous aidant à pratiquer votre métier ?

Interviewé : Insuffisante (rires)//

Giulia principato : Au moins c'est clair (rires).

Interviewé : En fait, on n'est pas si mal si mais je trouve que de nouveau par exemple le social on n'est pas gâté c'est bête mais un petit environnement de travail un peu plus cosy/agréable nous on partage le bâtiment avec beaucoup d'autres services rien que la porte d'entrée ça pose problème ,on n'est pas au courant des travaux même à la prison c'était mardi j'ai eu une foreuse, j'étais pas au courant c'est peut-être l'environnement ça manque un peu de financier pour qu'on puisse se sentir plus à l'aise dans là où on est.

Et l'autre chose c'est l'accent vers des formations continues j'aurais aimé qu'il y ait plus de financement les formations d'après études elles coûtent aussi cher et c'est très embêtant. //

Giulia Principato : Parce qu'au final on nous pousse à faire des formations mais le salaire qu'on gagne c'est pour le mettre dans les formations j'en parlais avec M. Garcet et M. Englebert ,M. Englebert disait que pour lui c'était inconcevable dans le sens où il est pour la formation continue mais il part du principe qu'on fait déjà 5 années d'études où on a payé des minervalles il y a un coût derrière et en plus de ça on demande aux jeunes qui sortent de l'UNIF ou des supérieurs d'encore financer donc il dit que c'est pas possible.

Interviewé : là-dessus il y a un effort budgétaire à faire.

Giulia Principato : Dans quelle mesure la formation en criminologie offre-t-elle la possibilité d'acquérir une expertise clinique adéquate et quelles spécialisations ou formations complémentaires pourraient être nécessaires ?

Interviewé : Là je rejoins le certificat en victimologie parce que moi ça m'a vraiment donné des outils où cibler davantage maintenant il n'y a aucune formation vraiment à mettre sur le côté ça dépend le public avec lequel on travaille donc il faut pouvoir se renseigner mais pour ça une fois qu'on a un pied dans le secteur il y a beaucoup de propositions de formation auxquelles on ne pense pas qui viennent à nous aussi/et il faut pouvoir pousser des portes c'est tout ce qui est lié de nouveau au concret à la pratique, à comment aider l'autre d'une façon très saine, parfois la gestion du stress des émotions, la bonne communication donc ce serait des petits modules qui doivent venir en complément de ce gros package qu'on reçoit dans les études .

Giulia Principato : C'est vrai qu'au mois de septembre j'envisage de faire le certificat en victimologie parce que je me dis que ça peut être un plus parce que oui on a eu des cours de victime avec M. Garcet mais il cible vu qu'on n'a que deux heures par semaine donc là je me dis que ça pourrait être un plus.

Interviewé : Oui même au niveau du CV. Maintenant peut-être quand même je me suis déjà dit avec ma collègue criminologue parfois je me dis j'aurais eu finalement encore après la criminologie l'envie de poursuivre la psychologie de la délinquance.

Manque de ressources

Formation

Giulia Principato : C'est deux ans encore et au final.

Interviewé : Moi ça faisait déjà six ans d'études j'ai envie de travailler alors peut-être qu'à un moment donné si on voit que ce truc de psycho permet d'avoir un truc en plus je trouve qu'il faudrait avoir des facilités peut-être pour l'accès à ça ce de nouveau c'est un minerval c'est des cours et quand on travaille

Giulia Principato : Et même c'est se replonger pendant deux ans faire alors une formation instaurer une formation en délinquance etc parce que nous c'est un peu le combat on se demande si on doit continuer vers la psycho mais comme vous venez de le dire à un moment donné on a passé X temps aux études ça y est ça suffit il faut travailler.

Interviewé : Et quelque part c'est pour répondre justement à certaines exigences du réseau c'est le réseau qui nous renvoie tu es criminologue, tu n'es pas psychologue alors que pour moi la légitimité on l'a c'est juste que parfois c'est fatiguant ce combat alors on se dit que finalement cette casquette psycho peut-être que alors qu'honnêtement sortir de crimino la pratique, être patient dans cette pratique s'interroger, se remettre en question et alors venir avec des modules très pratiques pour moi c'est ok.

Giulia Principato : De quelle manière les employeurs considèrent-ils les compétences propres des criminologues cliniciens par rapport à d'autres professionnels ?

Interviewé : Nous on a de la chance, notre chef de service il nous défend tout le temps et je crois qu'il a bien conscience de cette expertise qu'on n'est pas dans du thérapeutique à tout prix et je ne dois pas du tout me battre par rapport à ça/on est vraiment soutenus maintenant dans d'autres structures je ne sais pas comment ça se passe/je me demande si chez Praxis ils n'ont pas aussi beaucoup de criminologues là-bas donc là il faudrait voir un peu les employeurs maintenant je pense aussi que si un employeur ne veut pas le crimino, il ne va pas aller vers ce type d'engagement mais je pense qu'il y a quand même toute une série d'employeurs qui y croient mais est-ce qu'ils osent les défendre comme nous on est défendus par le nôtre, ça je ne sais pas.

Giulia principato : Selon vous, quels sont les éléments de la criminologie clinique devant être améliorés et d'une certaine manière repensés ?

Interviewé : C'est peut-être en lien avec l'autre réponse peut-être quand on est face à cette infraction cibler ce que c'est contre les biens, contre les personnes et amener plus de spécificité moi j'ai en tête dans les cours/on a brassé large à chaque fois mais avoir des cours peut-être un peu plus ciblés je pensais même sur les crimes de guerre qu'on a eu, pourquoi pas mais alors cibler les différents types le harcèlement, le viol même au niveau des jeunes il y a encore du travail à faire sur peut-être cibler en fonction du type d'infraction des cours qui soient peut-être même sous option, s'il y a des choses qu'on préfère que d'autres tout ce qui est un peu plus ciblé, j'ai eu des cours notamment sur l'islam je ne sais pas si ça se donne encore c'était intéressant parce qu'on a vraiment vu la religion et forcément à un moment donné ça a évolué vers ce qui est lié aux infractions terroristes mais tout ce qui est un peu plus ciblé finalement c'est intéressant donc ça manque parfois peut-être de spécificité.

Giulia Principato : Et pour conclure, que peut-on faire pour reconnaître l'importance des criminologues cliniciens dans le système judiciaire belge ?

Interviewé : Ça se joue plus haut je pense c'est de pouvoir avoir des gens qui portent la crimino plus haut que ce soit les entités fédérées que ce soit au niveau fédéral pourquoi pas comme on parlait de l'ordre des médecins, pourquoi pas un ordre du criminologue/pour qu'on aille une légitimité qui soit un peu plus là parce qu'en même temps je pense aux criminologues quand je parlais des postes un peu à responsabilité avec des statuts spécifiques, il y a beaucoup de directeurs de prison qui sont criminologues donc à un moment donné je sais que finalement l'état ou la société on lui donne une place mais par contre quand on en vient à des pratiques plus spécifiques de l'individuel, de tenter de soulager de nouveau il y a ce conflit avec le psychologue alors que finalement ça peut être très complémentaire

CS q de la mystification de la relation

Recommandation du métier de criminologue

Piste d'amélioration

Giulia Principato et c'est vrai que je ne comprends pas vu qu'il y a beaucoup de directeurs de prison je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus de criminologues en prison et c'est vrai que je me dirige plutôt vers tout ce qui est aide aux détenus parce que je trouve que le point de départ c'est eux et je trouve ça super intéressant maintenant c'est compliqué pour trouver du boulot je ne comprends pas pourquoi les criminologues n'auraient pas leur place auprès de détenus ou d'auteurs je ne comprends pas.

Interviewé : Et là de nouveau c'est dans le financement on a parlé un peu tantôt des moyens pour compléter un peu la chance que j'ai c'est que j'ai le graduat j'ai pu être engagée au départ sur base de ce graduat alors le problème de nouveau c'est quand on a le bac psycho ou droit etc ce n'est pas non plus le diplôme alors du coup d'office on en vient à avoir mais là aussi plus haut pourquoi est-ce qu'il n'y a pas un peu plus de budget pour engager directement sur base du master parce qu'on est dans une porte d'entrée je comprends dans mon engagement qu'on ait fait par graduat et finalement quand l'opportunité est là j'ai obtenu sur base d'un master et finalement dans la pratique ça reste la même chose donc à ce niveau-là il faudrait un peu plus de financement.

Giulia Principato : Surtout dans le cadre de l'aide sociale parce que c'est beaucoup des ASBL du coup je parlais avec une directrice et elle disait oui je veux mais je n'ai pas l'argent je n'ai pas les fonds.

Interviewé : et finalement la question ne s'oppose pas ce sera un financement lié direct sur base du master tandis que le crimino on est de nouveau réticent à se dire comment le financer donc c'est dommage vraiment il faut continuer mais j'ai espoir qu'on est dans un bon combat parce que j'ai l'impression que les TFE comme ça peut porter un sujet ça va prendre du temps.

Giulia Principato : Mais c'est vrai que je ne réalisais pas l'importance au début du TFE de faire un TFE là-dessus et je me dis que c'est peut-être le début de quelque chose et là je suis un peu en phase d'exploration vraiment c'est les premiers abords mais je me dis que peut-être que l'année prochaine si je fais un bon TFE il y aura peut-être une suite et puis une suite et puis une suite et au final on met une petite pierre par-ci par-là j'ai de l'espoir.

Interviewé : Oui il faut croire (rires).

Giulia Principato : Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à mon interview.

Interviewé : Avec plaisir (rires).